

inertie de l'action gouvernementale d'ait une chance heureuse pour les indifférents. De même que la direction ministérielle faisait défaut aux préfets, de même la direction des préfets manquait à leurs inébranlables subordonnés. Laisser aller, laisser passer, ne rien voir, rien entendre et rien faire, surtout contre le parti dominant, telle semblait être la consigne. Sympathique à la paresse, commode à la poltronnerie, elle se transmettait à voix basse d'agent à agent; et le plus souvent sans parler, par la seule contagion de l'exemple. On devine avec quel évergissement de tous les membres, et quelle détente de tous les ressorts! Ce n'était pas un gouvernement de combat, oh! non! c'était le gouvernement de la capitulation préventive, de la capitulation avant le combat. Du haut en bas de l'échelle du pouvoir on rencontrait le même parti-pris héroïque... de ne prendre aucun parti, et dans le cas où l'abstention n'était pas possible, de ne jamais prendre parti contre les trois groupes. Le ministre capitulait dans les mains de la gauche, les préfets capitulaient dans les mains des députés; les maires, commissaires de police et gardes-champêtres capitulaient à qui mieux mieux dans les mains des meneurs de l'élection radicale. Voilà l'idéal du gouvernement par les trois groupes... Quant à la presse, non-seulement elle ne se sentait ni satisfaite ni désarmée par l'attitude humiliée du pouvoir, mais elle avait dépassé toutes les limites connues de la licence enragée et de l'agression sauvage. On voudrait bien remarquer que de tous les journaux qui se sont fondés depuis un an et qui ont cherché à capter la faveur populaire, il n'en est pas un qui n'ait eu recours comme irrésistible, à l'apologie de la Commune.

« C'est à la France à décider s'il lui convient de rester sur cette pente et de glisser vers le radicalisme légal. L'acte de vigueur du Maréchal n'a eu d'autre but que de lui fournir l'occasion de se sauver par elle-même. Il faut qu'elle parle promptement et nettement. Les questions de vie ou de mort doivent être posées et résolues sans temps perdu et sans équivoque. »

A cette calomnie absurde que le mot d'ordre du 16 mai est venu du Vatican, M. Léopold de Gaillard répond :

« Et si nous allions prétendre, nous, que le mot d'ordre de la politique du Manifeste est venu de Berlin? Est-ce que les articles des journaux allemands qui remplissent les feuilles coalisées ne nous fourniraient pas plus d'une induction? Est-ce que Berlin n'est pas le centre et M. de Bismarck le grand chef de la guerre contre l'Eglise? Est-ce que toutes les mesures de violence prises contre les catholiques par le plus cruel des ennemis de la France, n'ont pas eu les applaudissements de la République française. Voyons, voulez-vous aller faire votre enquête à Rome, nous ferons la nôtre à Berlin, et nous verrons! »

M. Léopold de Gaillard termine son article en montrant que la politique des gauches, si, par malheur, elle triomphait dans les élections générales, conduirait inévitablement à un conflit dont il est impossible de calculer les conséquences :

« Entre ces deux politiques, l'une organisant le conflit, l'autre assurant l'ordre, la France va être appelée à choisir. En votant pour les candidats des trois gauches, on votera pour le conflit. En votant pour les candidats du Maréchal, vous voterez pour l'ordre et la prospérité à l'intérieur, pour notre sécurité et notre honneur au dehors, en un mot pour le prompt relèvement de la France. »

M. d'Iraçelli, le comte de Beaconsfield, a déclaré à ses collègues qu'il comptait prendre la parole à la Chambre haute dans le cas où le gouvernement serait interpellé sur la teneur de la dépêche que le comte Schouvaloff remet en ce moment au chef du cabinet du Foreign Office.

Le cabinet de Saint-James s'opposera :

1° A l'occupation provisoire de Constantinople;

2° A l'annexion de l'Arménie ;

3° A la réduction de la flotte turque. Quant au passage du Bosphore, ce serait le sujet de négociations ultérieures. Le gouvernement anglais a ré-olu de retarder le départ des troupes à destination de l'Orient, jusqu'à l'époque où les armées russes auront passé le Danube ou remporté un grand avantage militaire.

Lord Napier de Magdala, qui est désigné pour le commandement de ces troupes, attend à Gibraltar les ordres du gouvernement.

Les deux escadres, — celle du Canal sous les ordres du vice-amiral Seymour, stationnée à Gibraltar, et celle de la Méditerranée, sous les ordres du vice-amiral Hornby, actuellement au Pirée, — reçoivent constamment des renforts. Chacune de ces escadres porte un équipage de 3,000 hommes.

Le discours prononcé par le signor Fontanarosa-Gambetta à Amiens, est assez mal accueilli par les frères et amis; ils le trouvent tiède et embarrassé. Ah! ce charlatan de démocratie sera bientôt mis hors la loi.

Le gouvernement a envoyé, dit-on, des instructions aux préfets pour interdire des réunions soi-disant étrangères à la politique et qui deviennent des clubs.

Nous ne saurions trop vivement féliciter l'excellent journal royaliste de Clermont-Ferrand, la Gazette d'Auvergne, de l'habile et courageuse campagne qu'elle vient de faire avec un éclatant succès.

Le Moniteur du Puy-de-Dôme, ancien organe officiel de la préfecture sous l'Empire, redevenu officieux sous les ministères Marcère-Simon, a eu pendant cinq ans (de 1871 à 1876) pour rédacteur en chef un nommé Aimé Mauduit, lequel n'était autre qu'un ex-capitaine d'Etat-Major de la Commune, condamné comme tel, par contumace, le 17 décembre 1872, par le 6^e Conseil de guerre, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Cet individu avait quitté Clermont, l'année dernière, pour entrer au Courrier de France de M. Guyot-Montpierre. Ce n'est qu'au commencement de cette année qu'il fut découvert par un ami qui l'avait aperçu en Belgique pour échapper aux recherches de la police.

Mais la présence de M. Méline, au ministère de la justice, lui avait fait espérer sinon une amnistie, du moins une commutation de peine; dans ce but, il fit demander au trop célèbre sous-secrétaire d'Etat, par quelques-uns de ses amis, s'il pouvait compter sur une sentence favorable au cas où il consentirait à venir purger sa contumace.

L'acte du 16 mai a interrompu ces négociations qui, sans cela, eussent peut-être abouti.

C'est à l'appui d'un tel homme que la députation républicaine doit, en grande partie, son élection de l'août dernier; voilà qui est flatteur pour elle.

Je ne veux pas quitter Clermont, ni la Gazette d'Auvergne, sans vous signaler la précieuse faveur que ce vaillant journal a dernièrement reçue : ayant envoyé une adresse au St-Père, à l'occasion du pèlerinage de l'Auvergne à Rome, Pie IX a secouru de la manière la plus flatteuse ce témoignage d'amour et de soumission, et a daigné accorder à nos confrères sa bénédiction écrite de sa propre main au bas de la supplique de la Gazette.

DE SAINT-CHERON.

BULLETIN ECONOMIQUE

APPAREIL A ESSAYER LES HUILES DE GRAISSAGE. — On emploie en Angleterre pour essayer les huiles de graissage, un appareil composé d'un arbre horizontal tournant dans deux coussinets ordinaires bien lubrifiés et traversant, en outre, un coussinet d'épreuve en deux parties. Ce dernier est entretenu au moyen de l'huile que l'on veut essayer et peut-être serré à volonté par l'arbre au moyen de deux leviers munis de contre-poids mobiles, dont l'un presse la coquille du haut et l'autre celle du bas.

La partie supérieure de ce coussinet porte un thermomètre qui indique l'échauffement produit par la rotation avec serrage, et l'arbre fait marcher un compteur qui donne le nombre des révolutions.

La qualité de l'huile est indiquée par le nombre des révolutions effectuées avant qu'un

lait-elle être forcée de dissimuler, de mentir?

M. Milaguine avait acheté pour sa fille un magnifique collier de perles.

— On dit que les perles portent malheur aux fiancés, lui dit-il en les lui passant au cou; je veux t'en donner avant que l'on t'ait encore parlé de mariage, afin de conjurer le mauvais sort.

Chaque mot, autour d'elle, semblait choisi exprès pour enfoncer encore le dard dans le cœur de la jeune fille; ces dernières paroles la firent fondre en larmes pour tout de bon.

— Eh bien, eh bien, s'écria M. Milaguine, qu'est-ce que cela veut dire? C'est le mariage qui te produit cet effet-là?

— Je ne voudrais jamais vous quitter, balbutia Marthe en cachant sa tête sur la poitrine de son père.

M. Milaguine la serra fortement dans ses bras; puis, avec un soupir :

— Soyons heureux pendant que nous sommes ensemble, lui dit-il.

Pauline présenta aussi son petit cadeau — brodé de ses mains, — et elle embrassa Marthe sur les deux joues avec beaucoup d'effusion.

La conversation devint générale. On apporta les bouquets avec les noms de ceux qui les avaient envoyés. Marthe espéra entendre celui de Michel; son attente fut trompée cette fois encore; elle retomba dans le silence.

— Avrieff n'est pas venu, je m'en doutais, dit son père; le jour d'un dé-

certain degré de température soit atteint par le thermomètre. Lorsque l'on veut éprouver les différents genres de matières lubrifiantes en vue de déterminer jusqu'à quel point elles sont affectées par les influences atmosphériques, on y arrive en laissant l'huile, pendant un certain temps, sur l'appareil, après le premier essai, et en notant les résultats d'une seconde expérience.

Une autre épreuve peut être faite en ôtant la partie inférieure du coussinet et en laissant l'arbre tourner dans un petit réservoir contenant une quantité connue d'huile; cette huile, avec un temps donné, est pesée, et le déficit indique la consommation.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix, se réunira vendredi prochain 15 juin, pour la continuation de la session.

Dans un de ses numéros de la semaine dernière, un journal de Bruges, la Patrie, annonçait en ces termes la réunion qui s'est tenue dimanche au Mont-à-Leux :

« Nous apprenons que les internationalistes belges et français ont résolu de tenir dimanche prochain un grand meeting au hameau de Mont-à-Leux, dépendance de Mouscron, situé à l'extrême frontière. Il s'agit de provoquer des grèves, non-seulement en Belgique, mais aussi dans le département du Nord, et notamment à Roubaix et à Tourcoing. »

Nous croyons que les « internationalistes » dont parle la Patrie, ne réussiront guère dans leur projet. Nos ouvriers commencent à se lasser du joug de ces messieurs.

Voici des détails sur l'incendie que nous signalions, hier, aux environs de Mouscron :

C'est lundi, vers une heure du matin, que le feu s'est déclaré dans une ferme appartenant à Madame Vve Mathon de Roubaix, située au Judas, hameau belge, au-dessus du Mont-à-Leux. La ferme est occupée par M. H. Bonte et sa mère.

En un instant le feu prit une telle extension qu'il fut impossible de se rendre compte du point de départ. Trois corps de bâtiment couverts en chaume étaient complètement la proie des flammes. Outre ces bâtiments les outils aratoires et les récoltes engrangées ont été réduits en cendres. Une grande partie du mobilier a été détruite. Une vache a été brûlée ainsi que le chien de garde qui était à la chaîne.

La gendarmerie de Mouscron, aidée de quelques voisins a organisé les secours, mais ses efforts ont été vains. Les pompes sont arrivées trop tard.

Les personnes présentes méritent des éloges, pour le zèle et le dévouement dont elles ont fait preuve. Il faut citer entre autres Jean-Louis Vandermeulen, qui, brisant une fenêtre, a pu sauver Madame Bonte, âgée de 79 ans. Ce courageux citoyen s'est multiplié, avec l'assistance de M. Jules Lefebvre, il a délivré le bétail.

Les pertes, évaluées à 20,000 francs, sont couvertes par deux compagnies d'assurances, le Nord et le Soleil.

Cet incendie est attribué à la malveillance; la justice informe.

Par décrets du président de la République, sont nommés :

Suppléant du juge de paix du canton sud-est de Lille (Nord), M. Herlin (Julien-Louis-Alphonse), licencié en droit, notaire, en remplacement de M. Deledicque, démissionnaire.

Suppléant du juge de paix du canton de Trélon (Nord), M. Azambre (Ferdinand), notaire, en remplacement de M. Devonge, démissionnaire.

Par arrêtés du ministre des finances, en date du 5 juin 1877, ont été nommés :

M. Perrot, percepteur de Raismes (Nord), 1^{re} classe, à la perception d'Anzin (même département), 1^{re} classe.

part, on a toujours plus à faire qu'on ne pense. Mais tu n'es pas gaie! reprit-il en voyant qu'elle ne répondait pas, tu inaugures tristement tes vingt ans!

— Je suis fatiguée d'hier, répondit Marthe; nous nous sommes couchés trop tard.

M. Béhague, percepteur de Lecelles (Nord), 2^e classe, à la perception de Raismes (même département), 1^{re} classe.

M. Delelève, percepteur de 2^e classe à Estaires (Nord), à la perception de Lecelles (même département), 2^e classe.

M. Decool, percepteur de Quœdyne (Nord), 4^e classe, à la perception d'Estaires (même département), 3^e classe.

Les Comités linier et cotonnier de Lille ont été reçus, lundi, à trois heures, par M. Welche, le nouveau préfet du Nord.

MM. A. Delesalle, J. Le Blanc, E. Agache et G. Dubar ont pris successivement la parole pour exposer au préfet la situation des industries du coton et du lin dans le Nord de la France. Nous n'avons pas à l'exposer de nouveau, nos lecteurs la connaissent tous, car il n'est pas dans notre région une branche d'industrie ou de commerce qui ne soit profondément atteinte.

L'attention de M. le préfet a été particulièrement appelée sur l'article du Manchester Guardian dont nous avons publié la traduction et dont on a pu apprécier l'importance.

Ainsi, malgré la situation de nos industries, au milieu de l'instabilité politique où nous vivons, alors que l'Europe entière est troublée par des guerres actuellement en cours et par la menace d'autres possibles, le moment est proche où le gouvernement va fixer pour dix ans la production économique du pays, et dans les conditions les plus onéreuses.

Nous n'avons pas besoin de dire, ajoute l'Echo, combien était grande l'émotion des industriels, et nous ne doutons pas qu'ils ne l'aient fait partager à M. le préfet du Nord, qui a promis de demander une audience au Président de la République.

Après une assez longue conversation à laquelle un grand nombre d'industriels de Lille, de Roubaix et de Tourcoing ont pris part, la députation a pris congé de M. le préfet en le remerciant de son gracieux accueil, et en exprimant l'espoir qu'il obtiendrait bientôt l'audience du Maréchal, car, d'un moment à l'autre, le gouvernement, s'il cède aux impatiences des Anglais, pourrait avoir signé le traité.

Avis aux personnes qui négligent d'apposer des timbres sur les factures et les quittances ;

Depuis le 15 mai, l'administration a fait constater près de 3,000 contraventions.

La somme à payer pour timbre est faible, et les frais occasionnés par les contraventions sont très-élevés. Le public ne devrait perdre cela de vue.

On sait que l'Echo du Nord, avait signalé à l'étonnement de ses concitoyens l'illumination dans la soirée du 3 juin de la maison de M. Edouard Crépy, conseiller municipal républicain de Lille. M. Crépy s'excuse par l'amusante lettre que voici :

Lille, 10 juin 1877.
Monsieur le Rédacteur.

Rentré de voyage la nuit dernière, j'apprends à l'instant que pendant mon absence, l'Echo du Nord a publié le 6 courant un entrefilet ainsi conçu :

« Dans le quartier Saint-Sauveur, la maison de M. Edouard Crépy, conseiller municipal, se faisait remarquer dimanche par son illumination vénitienne. »

Votre correspondant aurait dû vous dire également, afin d'être tout-à-fait exact, que dans la matinée il n'y avait pas eu sur ma façade un seul des emblèmes cléricaux en usage.

Pour vous mettre au courant de la grosse affaire dont vous avez entretenu vos lecteurs, je crois devoir vous informer de ce qui s'est passé en cette circonstance.

Mes deux jeunes enfants, après avoir été dans la soirée se promener avec leur bonne pour admirer l'illumination annoncée, ont voulu avant de se coucher se donner le plaisir d'allumer cinq vieilles lanternes vénitiennes qu'ils avaient trouvées dans mon grenier.

Retenez-le, je vous prie : cinq vieilles lanternes.

Il y a longtemps que je leur avais interdit de jouer avec le feu, et vous m'avez rappelé que c'est en effet très-dangereux.

Grand prix (objets d'art). — 1er, M. E. Lemaire, 2e, M. Thérin ; 3e, M. Boucly.

Poule de clôture, 1 pigeon. — MM. Boucly, Félix Boutry, G. Lemaire.

La rue de Lannoy, a été hier, le théâtre de deux accidents heureusement peu graves :

Pendant que son maître était en train de débiter du lait dans une maison; le cheval de M. Leman s'enfuit, et le laitier en l'atteignant voulut monter sur la voiture trop précipitamment et tomba. Une roue lui passa sur la jambe en y laissant une trace assez douloureuse.

Dans l'après-midi du même jour, une voiture a passé sur le pied à un jeune homme, nommé Th. V..., et lui a écrasé les ortels.

On a découvert, ce matin, vers 5 heures, pendu à une barricade d'une maison en construction de la rue des Arts, un ancien facteur nommé Louis Laplume.

Les causes de ce suicide sont inconnues. On sait seulement que Laplume, à la suite de démêlés avec l'administration postale, avait été congédié. Il est probable que ce renvoi entre pour quelque chose dans sa funeste résolution.

Un détail singulier de ce triste événement, c'est qu'à l'arrivée des premières personnes qui s'aperçurent le pendu, ce dernier vivait encore ; persuadées qu'il faut la présence de la police pour toucher à la corde d'un pendu, ces personnes n'osèrent le couper et assistèrent inconsciemment à la mort de ce malheureux. Voilà un incident regrettable causé par le préjugé populaire si répandu, mais dont il faut que chacun se débarrasse : il est de simple raison qu'on peut et qu'on doit porter secours à quiconque est en danger, de n'importe quelle manière.

Un tisserand, nommé Floris Castelain, est tombé mort, hier, vers 3 heures de l'après-midi, en sortant d'un cabaret de la rue Beaufort.

On ne sait à quoi attribuer cette mort subite, si ce n'est à l'influence d'une affection que ce pauvre homme avait contractée à la suite d'une attaque de nerfs très-intense qui lui était advenue au mois d'août de l'année dernière. Depuis ce temps, Castelain avait, par intervalle, des trépidations assez fortes pour être remarquées des personnes qui l'entouraient.

C'est aussi probablement à la grande chaleur qu'il faut attribuer ce triste événement. Castelain était âgé de 62 ans.

Malgré des arrestations répétées et l'habileté des douaniers, la fraude s'effectue toujours avec une audace extraordinaire.

Au Bouquet, on a arrêté, hier, un jeune tisserand de Roubaix, nommé Casimir B., pris, chargé de 14 boîtes d'allumettes et de quelques kilogs de tabac.

Le plus déplorable accident est arrivé à un jeune réparateur, âgé de 13 ans, qui travaillait au Boulevard de Paris, à une maison en construction.

C'était hier, dans l'après-midi. Cet ouvrier, nommé Th. Lucas, était monté sur un échafaudage d'une hauteur de 16 mètres. C'est de là qu'il fut précipité sur le sol.

Dans le premier moment, son immobilité fit croire à la mort; mais il n'en était rien; seulement il était dans le plus critique état, la mâchoire cassée et la jambe gauche fracturée.

Le docteur Blasler lui a donné les soins nécessaires, et l'a fait transporter à l'hôpital.

La température maintient, à peu de chose près, son élévation des jours précédents. Il est tombé ce matin, une pluie légère, pluie dont l'atmosphère a bien vite dissipé les fraîcheurs.

La catastrophe de la brasserie de la rue Charles-de-Muysart, à Lille, compte une victime de plus. Isidore D'elene, maçon à Gondrecourt, a succombé avant-hier après-midi, ce qui porte à trois le nombre des morts.

Quant à la position de M. Ch. Lecomte, chaudronnier, rue des Augustins, elle reste excessivement grave, car indépendamment des brûlures, il a reçu deux dangereuses blessures, une à la poitrine, l'autre à l'épaule.

Les accidents causés par la chaleur commencent à Lille comme à Roubaix. Dimanche, vers sept heures du soir, un étranger est tombé, atteint de congestion cérébrale, devant la maison de M. Maillot, fabricant de tulles, rue Princesse. M. Maillot s'est empressé de faire entrer le malade et de lui faire donner des soins par un médecin. Le transfert à l'hôpital a été nécessaire.

Cet étranger n'a pu dire son nom, mais il a pu faire comprendre qu'il est d'Armentières.

Une femme d'un certain âge a essayé, à deux reprises différentes, hier matin, vers 10 heures, de jeter un petit enfant sans les roues d'une voiture des tramways, rue Nationale, à Lille. A une première fois, on ne comprit pas trop le but poursuivi par cette malheureuse : on croyait n'avoir affaire qu'à une femme ivre ayant laissé, par imprudence, tomber l'enfant dont elle avait la garde. Mais le même fait s'étant renouvelé peu après, et sur la même ligne, on s'assura de sa personne et on reconnut que, si elle était en état d'ivresse, elle n'en avait pas moins agi avec l'intention de faire écraser le pauvre petit être innocent, qui n'a dû la vie qu'à la clairvoyance et à l'énergie d'un cocher de car.

Elle a été mise à la disposition de l'autorité. On dit que l'enfant ne lui appartient pas.

Les Orphéonistes Valenciennes, ont obtenu, dimanche, le premier prix d'excellence, dans la section internationale, à l'unanimité, au concours de Liège.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.

Le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, M. Blanche, a reçu, lundi à 2 heures, les autorités, les fonctionnaires et les corps constitués.